

# Ceinture en or d'origine Gauloise

Trouvée sur le territoire de Saint-Leu près de Montataire

Actuellement, il me reste à parler d'une ceinture d'or, dont l'origine est incontestablement gauloise, et qui a dû servir à ceindre le corps d'un grand personnage gaulois, à mon avis d'un chef druides, recouvert de cette longue robe blanche, à larges plis, dont les auteurs disent que ces puissants pontifes étaient vêtus

Le 10 mai 1843, en faisant les fouilles du chemin de fer du Nord, sur le territoire de la commune de Saint-Leu-d'Esserent, très près de celui de Montataire, conséquemment à très peu de distance de Nogent-les-Vierges, on découvrit un bijou en or plein, dont la forme est celui d'une ceinture. Aussitôt qu'il me fut présenté, je jugeai qu'il devait être d'origine gauloise. La simplicité du travail, la naïveté du moyen employé pour permettre aux deux bouts de s'accrocher ensemble, l'emploi de l'or massif presque à l'état de lingot, ce qui annonce toujours une époque primitive où l'habileté de l'artiste ne sait pas encore économiser la matière, et donner à l'objet un prix autre que celui qui résulte de son poids, prouvaient suffisamment qu'on ne pouvait rapporter qu'à l'époque celtique la fabrication de l'objet. De plus, la torsion employée pour donner à la ceinture l'aspect d'une corde, forme affectionnée par les Gaulois des plus anciens temps, forme qu'on retrouve dans les monuments laissés par ceux qui, sous la conduite de Bellovèse, ont été combattre les Romains en Italie, et y ont fondé des colonies, venait appuyer mon opinion.

En considérant qu'on retrouve encore la même disposition dans les colliers et les bracelets d'anciens habitants de quelques-unes des contrées septentrionales, dont l'origine kymrique est commune avec celle des anciens Gaulois, je ne pouvais plus avoir aucun doute. Aussi, au moment où je portai cette ceinture à M. Ch. Lenormant, conservateur en chef des antiquités à la bibliothèque de la rue de Richelieu, que la science a perdu récemment et que pleurent tous ceux qui l'ont connue j'étais certain de son origine que je le suis aujourd'hui après avoir entendu M. Lenormant s'écrier au premier aspect : « Voilà un bijou qui contient bien des Philippes. » Il faisait allusion aux pillages de la Macédoine par les Gaulois. Ils en avaient rapporté, dit-on un grand nombre de monnaies d'or avec lesquelles ils avaient fabriqué une partie des bijoux qu'ils possédaient en si grand nombre.

Ces bijoux étaient principalement des colliers (*torquis*) dont on voit presque tous les guerriers décorés dans les monuments gaulois. Il est probable que ces colliers d'or servaient d'abord d'ornements à ceux des Gaulois qui avaient rapporté la matière sous une forme quelconque. Profitant de la ductibilité du métal, ils en firent ces marques distinctives qui prouvaient que ceux qui les portaient avaient pris part à ces expéditions lointaines et périlleuses, qui les ont conduits jusqu'en Asie. Ce devait être, aux yeux de leurs compatriotes, un motif de grande considération.

Notre précieux morceau d'antiquité était d'abord tombé dans les mains de M. Louis Mertian, directeur des forges de Montataire, mort le 26 mars 1849, qui en ayant appris la découverte, s'était empressé de se mettre sur sa trace, et il l'avait retiré des mains des ouvriers, leur assurant que la valeur leur serait comptée, aussitôt qu'on aurait reconnu le titre de l'or et le poids de l'objet. Puis il avait eu l'obligeance de me l'apporter, pensant que je pourrais en indiquer l'origine et en apprécier l'importance.



L'ayant, comme je l'ai dit jugé de la plus haute antiquité et d'une grande rareté, M. Mertian et moi nous en fîmes l'acquisition afin de l'empêcher de tomber entre des mains étrangères qui se seraient empressées de l'acquérir pour en enrichir un cabinet anglais ou tout autre, tandis que nous voulions qu'il fît partie du cabinet des antiques de Paris dans lequel je ne connaissais pas d'analogue. Ce projet a été réalisé, et cette ceinture d'or, beaucoup plus recommandable encore par sa haute antiquité et son origine que par la matière dont elle est formée, figure aujourd'hui au nombre des objets les plus

précieux de cette riche collection nationale <sup>(1)</sup>. En outre de la figure de la ceinture lithographiée de la grandeur originale, et qui est placée à la tête de la description, j'en mets ici une seconde représentation gravée, sur une échelle réduite. Cette gravure était destinée à une dissertation séparée que j'avais d'abord destinée au Mémoire de la Société d'Amiens, et que j'ai cru devoir réserver pour celle de Beauvais, en laquelle j'appartiens plus particulièrement.

Le numéro premier de la planche gravée représente la ceinture développée avec ses crochets, à l'échelle de deux millimètres pour centimètre. Sa longueur entre les attaches des crochets est de un mètre cinq centimètres, celle des crochets est de 57 millimètres ; la figure mise ci-après représente une attache et un bout de la corde, le tout de la grandeur exacte.

---

<sup>1</sup> Voici comme elle est indiquée, sous le numéro 2567, dans le catalogue des objets qui font partie du cabinet des antiques et des médailles, catalogue rédigé par M. Chabouillet, conservateur du cabinet.

« Torques gaulois, ou collier d'or massif, torsade fermée par deux crochets ; longueur, 1 mètre.

Depuis des années on a trouvé, en diverse contrées de la France, des cercles d'or analogues à celui-ci. On croit voir dans ces cercles d'or des *torquis* ou *torques* d'or gaulois. Il en existe un au musée des thermes de Cluny, numéro 2,586, édition de 1855 du catalogue. Celui du cabinet des antiques et médailles a été trouvé disposé comme on peut le voir, c'est-à-dire en un seul cercle, à Saint-Leu-d'Esserent près de Creil, en 1843, par les ouvriers qui travaillaient au chemin de fer du Nord : il pèse 339 grammes. On peut voir sur ces colliers des observations de M. Longperrier dans le bulletin archéologique de l'Athénæum français. Juin 1856 »

La ceinture que j'ai cédée au cabinet des antiques a été déjà publiée par Gaillabaud et dernièrement dans l'Histoire de France d'Henri Bordier, page 20.

A ma connaissance, il a été trouvé, depuis 1832, cinq ceintures d'or, travaillées en torsade, en comprenant celle qui a été trouvée sur le territoire de Saint-Leu-d'Esserent, et qui fait le sujet de cet article ; elles ne différaient entre elles que par le poids. Dans la visite que j'ai faite, en 1858, à M. Dusommerard, conservateur du musée de Cluny, il m'a dit avoir vu à Londres, au British muséum, trois ceintures d'or semblables aux nôtres ; il ignorait où elles avaient été trouvées.

1° En 1882, on a trouvé dans la commune de Vieux-Bourg-de-Quictin (Finistère), une ceinture semblable à celle trouvée sur le territoire de Saint-Leu-d'Esserent ; nous n'en savons ni la longueur, ni le poids ; nous ignorons également le titre de l'or.

2° En 1843, la ceinture de Saint-Leu d'Esserent, dont les détails sont indiqués dans cette notice ; elle a une longueur d'1 mètre 05 cent. ; elle pèse 339 grammes

3° En 1845, on a trouvé à Herdrin, près du bourg de Plouguin (Finistère), sous un bloc de pierre qui garnissait les bords d'un lavoir, une ceinture torsade, longueur 1 mètre 48 cent., pesant 456 grammes

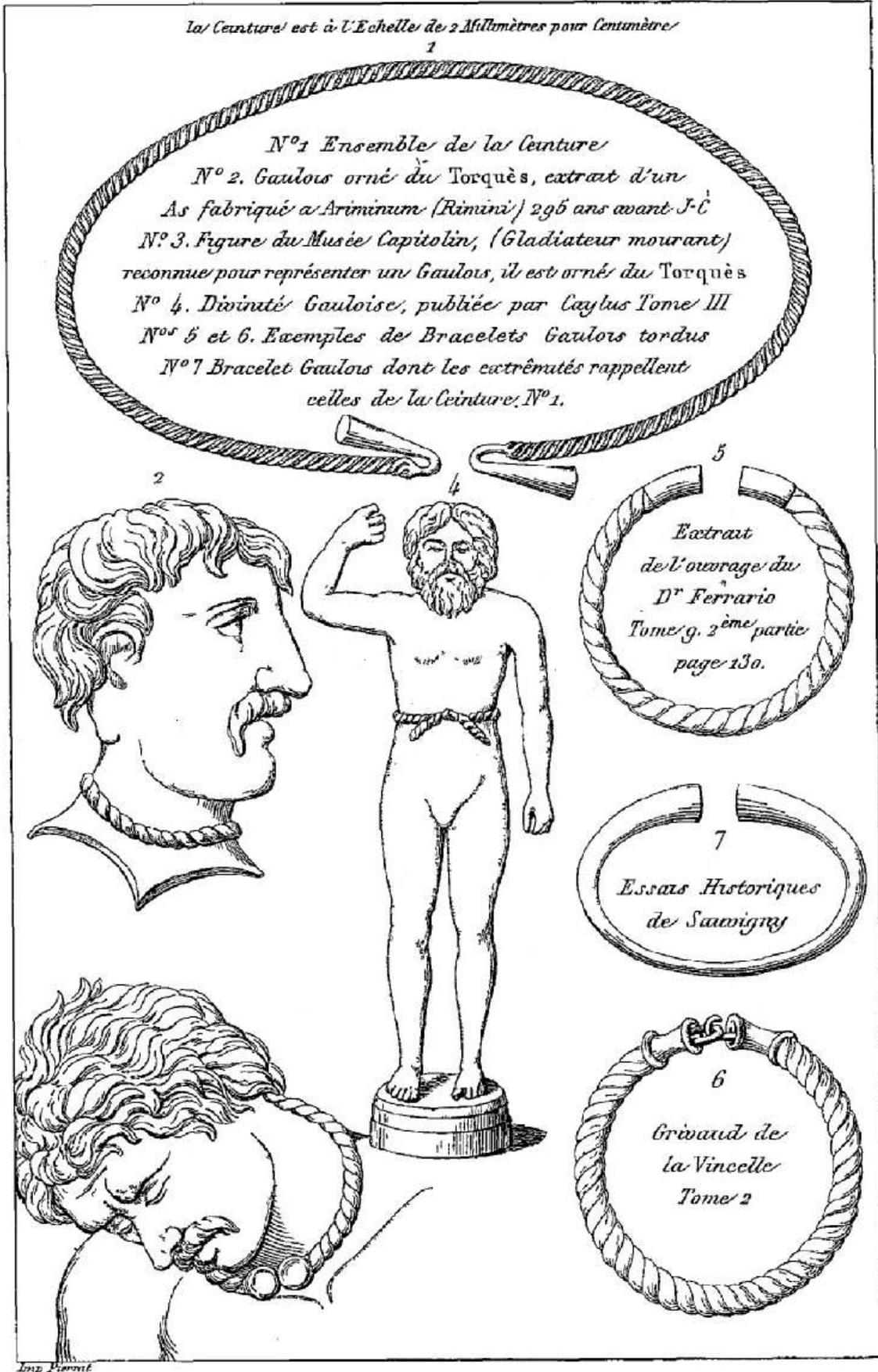
4° En 1853, on a trouvé à Cesson, en Bretagne, une ceinture en or, forme torsade, longue de 1 mètre 30 cent., pesant 388 grammes ; c'est celle qui fait aujourd'hui partie du musée de Cluny.

5° Sans date connue de moi, on a trouvé dans les carrières de Flamanville, près de Cherbourg (Manche), une ceinture d'or, torsade, dont nous n'avons pas la longueur ; elle pesait 253 grammes

Indépendamment de ces ceintures découvertes depuis 1862, on peut penser qu'il en a été trouvé beaucoup d'autres à des époques antérieures, mais que le peu de goût qu'on avait alors pour les antiquités a fait négliger de les conserver ; elles ont dû être fondues. Le nombre de ceinture en or en torsade qui existait, et leur similitude de forme, prouve que c'était un ornement ou une marque distinctive de dignité qui était usitée dans toutes les parties de la Gaule. Nous rappellerons ces observations quand nous nous occuperons de rechercher à quels personnages et à quelle dignité pouvaient appartenir ces ceintures d'or tordues. Quintillien dit que les Gaulois en offrirent une à Auguste lorsqu'il organisa l'administration de la Gaule ; elle pesait 100 livres d'or. Il y avait des ces ceintures qui faisaient deux fois le tout du corps. Son nom gaulois, a ce que dit Lydus, d'après Varron, était Cartamera

CEINTURE COLLIERS, ET BRACELETS GAULOIS

Pl 6



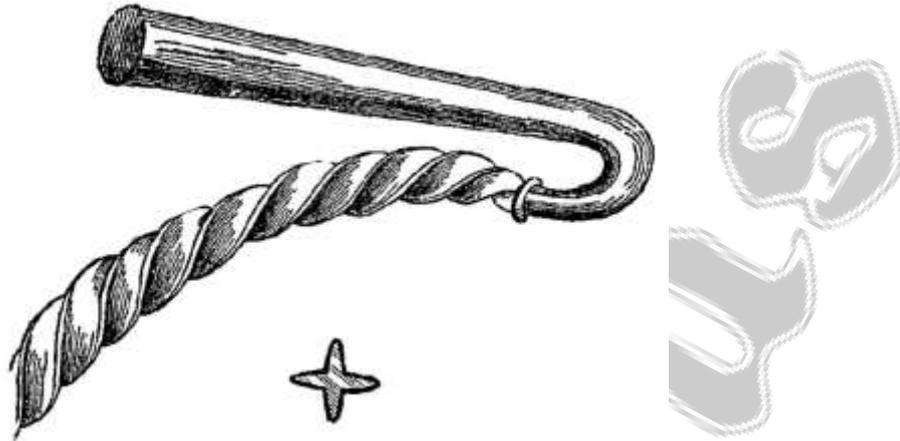


Figure 1: gros plan de l'attache et coupe

Le petit dessin placé ci-contre est la coupe du lingot de la corde, tel qu'on a dû le forger pour le tordre ensuite.

Lorsqu'on a découvert cette ceinture, elle était roulée sur elle-même de manière à former un cercle de 250 à 21 centimètres (7 à 8 pouces de diamètre). Pour la maintenir dans cette position, on avait engagé avec force les crochets dans la ceinture elle-même ; elle était enfouie à une très petite profondeur ; les ouvriers terrassiers n'avaient pas creusé alors au-delà de 0m 85 centimètres (2 pieds 6 pouces). Le terrain dans lequel elle était enfouie, fait partie de la vallée de l'Oise, à l'embouchure du Thérain. Le défrichement des montagnes environnantes avait dû accroître la hauteur du sol naturel à cette endroit.

Lorsque j'ai été explorer la localité pour chercher à découvrir si la présence de la ceinture dans cet endroit ne se rattachait pas à un tombeau ou à un ancien monument, quelque minutieux qu'ait été mon examen, je n'ai rien découvert qui ait pu me faire penser qu'elle n'ait pas été enfouie isolément. Les environs de l'endroit où la ceinture a été trouvée n'avaient jamais été remués ; il n'existait aucune trace de construction, ni aucun reste de sépulture ; il est dès lors évident que la ceinture a dû être placée là, soit par le possesseur qui voulait le soustraire à des ennemis qui le menaçaient, soit par quelque ravisseur qui espérait un jour venir la reprendre.

La ceinture, pesée avec soin, s'est trouvée contenir onze onces, deux gros d'or au titre de 754 millièmes de métal pur <sup>(2)</sup>, ce qui donnait (à cette époque, 1843), à chaque once une valeur de 79 Fr. 54 cent. Et présentait ainsi pour le tout une valeur intrinsèque de 893 Fr. <sup>(3)</sup>

<sup>2</sup> Titre fort bas : l'or de nos monnaies est de 900 millièmes, celui des bijoux doit être de 800 millièmes au moins

<sup>3</sup> Au moment de l'acquisition que M. Louis Mertian et moi avons fait de cette ceinture, on s'apprêtait à la fondre. Ors de la trouvaille, les ouvriers n'avaient pu croire que cet objet fût en or ; ils le regardaient comme étant en laiton, et ils l'avaient utilisé en en faisant une anse de seau. C'est quelque temps après, qu'un ouvrier, s'étant aperçu qu'il se manifestait aucune trace d'oxide de cuivre, se demanda si cette corde de métal ne serait pas en or ; il la porta à Senlis, et là on sut que c'était de l'or. L'orfèvre consulté offrit de l'acheter et en offrit une somme qui ne paraissait pas assez élevée. C'est alors que M. Mertian s'en occupa et qu'il vint me consulter, et que je fis essayer, afin d'obtenir la valeur vraie. Déjà il y avait querelle entre les ouvriers qui avaient trouvé et l'entrepreneur de chemin de fer qui prétendait se substituer aux ouvriers. Sur ces entrefaites, le propriétaire du terrain sur lequel on avait travaillé sans que le terrain lui ait été préalablement payé, se présenta invoquant l'art. 716 du code, et réclamant, en vertu de cet article, la moitié de la valeur de l'objet découvert. Enfin, après bien des discussions, l'entrepreneur se désista, et reconnut les droits de propriétaire, non payé, du terrain, lequel était M. Francis Parguez. Les ouvriers eux-mêmes reconnurent n'avoir droit qu'à la moitié du prix de la ceinture qui fut arrêté à 1,000Fr., ne donnant, comme on voit, que 107 Fr. en plus de la valeur matérielle pour la valeur de la curiosité. C'est pour ce prix de 1,000 Fr. qu'on l'a cédé au cabinet des antiques de Paris : 500 Fr. furent remis aux ouvriers et 500 Fr. à M. Parguez, qui en fit l'usage le plus généreux ; il consacra la somme qui lui était échue en partage à faire reconstruire à neuf un escalier fort délabré ; et cependant fort utile qui mène d'un chemin public à l'église et au cimetière.

L'essai que j'ai fait faire avait deux objets : le premier, d'apprécier la quantité d'or contenue dans la ceinture ; le second de comparer le titre avec celui de très ancienne médaille grecques en or. On pensait, comme je l'ai dit, que la ceinture pouvait avoir été façonnée avec des médailles de Philippe de Macédoine, provenues, comme je l'ai indiqué, des anciennes expéditions des Gaulois en Grèce ; mais il ne m'a pas été possible de m'assurer de ce fait. En général, l'or des monnaies de Philippes de Macédoine et d'Alexandre-le-Grand est à 26 kavats 16 grains, à ce que dit Patin, ce qui est un titre élevé, plus élevé que celui de la ceinture. Il y a cependant quelques Philippe à un titre plus bas, comme nous l'apprend M. Mongez dans son dictionnaire d'antiquités, à l'article or ; mais ce titre n'étant pas indiqué, la comparaison n'a pu avoir lieu <sup>(4)</sup>.

J'ai dit que la forme de la corde, la forme tordue, était celle que les plus anciens Gaulois donnaient à leurs colliers. Les romains virent ces colliers de cous des Gaulois, qui, dans les commencements de la République, vinrent envahir le nord de l'Italie, et ils leur donnèrent le nom de Torquis, qui signifie exactement tordu <sup>(5)</sup> ; mais depuis ce nom a désigné un collier en général ; qu'il affectât ou non la forme de corde.

Titus Manlius, qui vainquit un Gaulois en présence de l'armée romaine, fut surnommé *Torquatus* pour s'être emparé du torquis de ce Gaulois (vers 300 avant Jésus Christ).

Je donne dans la planche gravée, que je place ici en regard sous le N°3, la figure antique connue sous le nom de Gladiateur mourant, reconnue depuis à l'arrangement inculte de ses cheveux, à sa moustache et à son collier <sup>(6)</sup> pour être un Gaulois expirant. Il porte au col un torquis. Un as fort ancien, de l'époque de l'établissement des Gaulois en Italie, fabriqué à Rimini <sup>(7)</sup> représente un gaulois ayant au col un torquis en forme de corde <sup>(8)</sup> ; c'est le N°2 de la gravure.

Une divinité gauloise, figurée dans Caylus, porte une ceinture en forme de corde <sup>(9)</sup> ; elle est numérotée 4 sur la planche. Je ne pourrais ajouter beaucoup à ces citations. La crainte de donner trop d'étendue à cet article, déjà bien long, m'oblige à m'arrêter. Dans la planche gravée, en outre, du N°1 qui représente la ceinture elle-même, objet tellement curieux que j'ai cru devoir le faire lithographier dans

---

Durant les discussions qu'avaient soulevé la possession de cette ceinture, un Anglais, qui avait vu cette ceinture chez l'essayeur, et qui en avait apprécié la valeur archéologique, était venu me trouver, m'offrant 2,000 Fr. de l'objet. Déjà les ouvriers, et M. Parguez, avaient reçu ce qui leur revenait du prix convenu, que j'avais avancé, et M. Mertian et moi, aurions rougi de bénéficier sur cet objet que nous étions heureux de placer dans notre dépôt national d'antiquités, renonçant même que coût de deux actes notariés que nous avions cru devoir faire avec les ouvriers et M. F. Pargnez, afin de nous assurer la possession de l'objet.

<sup>4</sup> Il n'existe pas de médailles d'or gauloise plus anciennes que celles fabriquées avec des Philippes (300 ans avant Jésus-Christ), ou faite par les Gaulois à leur intention, bien grossièrement, mais sans qu'on ait cherché à changer la tête ; ce n'est que plus tard que les Gaulois ont gravé d'autres types. L'expédition qui a répandu dans la Gaule un grand nombre de Philippe d'or, date des années 279,278 et 277 avant notre ère.

Au moment où César envahit la Gaule, il y existait beaucoup de monnaies d'or, ce qui prouve que les Gaulois avaient déjà alors un commerce qui nécessitait pour leurs échanges une nombreuse représentation monétaire.

<sup>5</sup> Isidore, liv. 19, chap. 31, « *Dictae torques vel torquis quod sint tortoe.* » En grec, le nom du collier veut également dire tors ou tordu, *troawos*, ce qui est fort remarquable, et semble prouver, ce que j'aurai occasion de dire plus tard lorsque je parlerai des armes et outils en bronze, qu'on ne peut point étudier les temps antéhistoriques des Gaulois sans y rencontrer des analogies grecques.

<sup>6</sup> Dissertation de M. Raoul Rochette sur cette figure

<sup>7</sup> Collection des anciennes monnaies des Gaulois d'Italie, décrites par le père Marquis, classe iv – N°2 *Arminium* (Rimini), ville de l'Ombrie. M. Lenormant, qui a décrit cet as dans la revue numismatique (1844), page 182 et 187, pense qu'il n'est pas antérieur à l'an 376 ni postérieur à l'an 27 avant Jésus Christ, qu'il a probablement fabriqué l'an 295 avant notre ère.

<sup>8</sup> Comme j'ai eu occasion déjà de le dire, le collier était la distinction de tous les chefs guerriers, quant ils avaient pu se procurer l'or nécessaire pour en faire un. Et le nombre était si grand dans les armées gauloises, qu'au triomphe de Cornélius, on remarqua parmi les trophées quatorze cent soixante-dix torques d'or. Flaminius après ses succès contre les Gaulois, en avait réuni une si grande quantité, qu'il en fit élever en trophée d'or à Jupiter (Florus, liv.2, chap. iv)

<sup>9</sup> La divinité gauloise est décrite dans Caylus, tome 3, page 325, et à l'occasion de cette figure, il dit : « ceinture, en forme de corde, que porte cette divinité, est une singularité ; mais elle était en usage dans les Gaules. Il paraît, par les monuments, que ce peuple ne connaissait rien de plus délicat ; on doit du moins le penser, puisqu'ils faisaient de ces cordes la parure de leurs dieux »

toute son étendue, je donne aux N°3, 6 et 7, trois exemples de bijoux d'or, gaulois, fort anciens, travaillés dans le même style que la ceinture.

Quelques archéologues m'ont fait observer qu'on connaissait des bijoux romains, ou au moins gallo-romains, qui, comme la ceinture, étaient en forme de cordes. Le fait est exact. Je connais des bracelets en forme de cordes, qui ont été retrouvés portant des médailles à l'effigie de d'empereurs romains. On m'a également fait observer que les premiers rois francs portaient beaucoup d'objets en or massif. Ainsi, dans les récits mérovingiens d'Amédée Thierry (tome II, pages 274 et 275, et tome III, page 456) ; il est question, à l'occasion de sainte Radegonde, d'une riche ceinture d'or massif, dont le surplus on ne décrit pas la forme.

Le tombeau de Childéric, découvert à Tournai, nous a fait voir des bijoux mérovingiens où l'or est employé plein.

Lorsque l'on examine ces différents bijoux, et qu'on s'est particulièrement occupé de l'histoire du costume, aux anciens temps, malgré la similitude accidentelle de forme, on ne se méprend pas sur les époques. Ainsi, on m'aurait montré le bracelet gallo-romain en or tordu, qui est gravé dans Montfaucon<sup>(10)</sup> et dans la religion gauloise de dom Martin, bracelet que portait un Héliogabale en forme de chaton, alors même que la médaille romaine aurait été enlevée, je ne l'aurais pas pris pour un bijou gaulois ; on m'aurait montré un autre bracelet tordu, trouvé en 1852, à Lens, département du Pas-de-Calais, et qui est d'origine mérovingienne, même sans le bijou à facette ornées de verre de couleur, qui en fait partie, que j'aurais déclaré, sans hésiter, que le premier était de fabrication gallo-romaine et le second de fabrication mérovingienne.

Dans les objets de fabrication gauloise, on sent que l'art n'existe pas encore ; dans les objets romains ou gallo-romains d'une bonne époque, on voit que l'art est arrivé à sa perfection, dans ceux de l'époque mérovingienne, on reconnaît l'art dégénéré, l'art du bas empire, l'art byzantin.

La ceinture qui fait l'objet de cet article a, comme je l'ai dit, sept millimètres de diamètre, comme on peut le voir dans la figure qui en représente un fragment, voir Figure 1: gros plan de l'attache et coupe Figure 1 ; là aussi, on voit la coupe du lingot tel qu'il devait être avant d'être tordu. Chaque filet a deux millimètres et demi de profondeur ; il ne reste donc plus au centre qu'une épaisseur de deux millimètres, qu'un ouvrier, vu la ductilité de l'or est parvenu facilement à tordre. La seule difficulté était de *torsionner* régulièrement ; c'était de la part de l'ouvrier, qui probablement se livrait habituellement à ce genre de travail, le résultat de sa plus grande habileté dans son art<sup>(11)</sup>. Cette manière de traiter l'or, pour en faire des bracelets, colliers ou des ceintures, avait plusieurs avantages. Au moyen des évidements, on lui donnait à l'œil, plus d'apparence, on exécutait aussi une œuvre facile, et on obtenait un bijou plus orné, plus ouvragé, qui ne l'aurait été si on s'en était tenu à une forme ronde, unie et lisse. Peut-être aussi le bijou acquerrait-il, par la torsion, plus de solidité.

Lors de la découverte de l'objet, en 1843, on a beaucoup discuté sur l'emploi qu'on pu en faire. Le plus grand nombre y reconnaissait une ceinture, mais d'autres voulaient que ce fût tout autre chose. On avait été jusqu'à y voir une anse d'un grand vase qui avait dû servir aux sacrifices. M. Chabouillet, comme on l'a vu page (voir la note de bas de page n° 1) dans l'article inséré au Catalogue du cabinet des médailles, dit simplement c'est un Torquès. Je ne suppose pas que par cette expression il ait voulu indiquer un collier. M. de Longperrier, dans sa dissertation sur les Torquès que j'ai eu l'occasion de

---

<sup>10</sup> Tome 3, page 52, planche XXXII

<sup>11</sup> Polibe, Diodore et Strabon disent également que les Gaulois aimaient à l'excès se parer, quand ils le pouvaient, de bracelets, colliers et ceinture en or, et qu'ils les fondaient et les travaillaient eux-mêmes

citer, dit de notre bijou, comme de tous ceux qui lui ressemblent, que ce sont des ceintres en d'or qui appartenaient aux chefs les faisaient reconnaître.

Notre ceinture est une corde à quatre filets, tournant parallèlement l'un sur l'autre en spirale. A mon avis, elle n'a pas dû servir à retenir une arme. Si elle avait été faite pour cet usage, on lui aurait donné une forme plate de ceinturon. Nous avons essayé d'y suspendre, avec des anneaux, des sabres et des épées, et il a été facile de reconnaître qu'elle n'était point destinée à rien supporté de semblable. Essayée au contraire sur un large vêtement porté par une personne d'une corpulence ordinaire, elle le serait très-convenablement. Pour moi, c'est donc *incontestablement* une ceinture, et, en sa raison de sa haute valeur, une ceinture qui a servi de parure et de marque de dignité, et probablement aussi à un chef civil ou religieux <sup>(12)</sup>.

Les monuments sculptés que nous possédons, et qui sont regardés comme représentant des Gaulois, sont tous de l'époque gréco-romaine, ou gallo-romaine. Il n'en peut être autrement, puisque la religion druidique interdisait de représenter aucune figure humaine ; on n'en connaît aucune qu'on puisse attribuer à l'art gaulois. Mais les Grecs, comme les Romains, nous ont transmis dans leurs sculptures ce qu'ils avaient vu, ou qu'ils en connaissaient des Gaulois, comme ils l'ont fait dans les textes. Ainsi le Gaulois expirant de la villa Borghèse, et les Gaulois représentés dans le si précieux sarcophage de la villa Amendola, N°1 de la planche lithographiée, sont de Gaulois dont quelques-uns sont les chefs ; on n'en voit pas un seul qui ait une ceinture. On reconnaît que ce sont des Gaulois à leurs barbes et à leurs chevelures incultes, comme à leurs *torquès*. J'ai fait dessiner au centre de cette grande planche lithographiée un druide (N°2) serré d'une ceinture qui n'est pas d'or tordu ; elle est d'étoffe ou formé de tissu. Ce monument est placé dans la lithographie que pour prouver que la grande robe des druides était serrée à la taille. Les N°3 et N°4 de la même planche représentent deux druides, d'après Montfaucon. L'ample manteau dont ils sont enveloppés ne permet pas de voir la ceinture, qui n'en exista pas moins incontestablement. M. Alexandre Lenoir donne le personnage N°2 pour un chef de collège de druides.

Dans les monuments sur lesquels il y a des guerriers représentés tout entiers, comme dans le sarcophage de la villa d'Amendola <sup>(13)</sup>, je puis assurer qu'il n'y a point de ceinture. On peut certainement en conclure, je crois, que la ceinture n'appartenait qu'au costume civil, et que les militaires suspendaient leurs armes ; ou à des espèces de baudriers, ou à des ceinturons qui n'étaient point des torsades de métal, mais pouvaient être formées de courroies, comme celle que porte *l'ovate*, sacrificateur que j'ai représenté dans la même planche N°5 <sup>(14)</sup>.

Caylus donne bien, tome V, page 60, de son recueil, une figure, et Mongez une autre tirée du musée étrusque, qui représentent des guerriers grecs de l'époque de la guerre de Troie, qui ont le corps ceint de ceinture en forme de cordes, mais ce ne sont pas des guerriers gaulois ayant un ceinturon tordu.

Nous ne possédons aucune figure représentant un chef civil des Gaulois. Nous ne pouvons donc dire qu'ils portaient une ceinture, et de quelle forme et de quel métal était cette ceinture ; mais nous possédons trois figures incontestables de druides gaulois, pierres tumulaires de l'époque gallo-romaine, dont nous venons de parler. On voit bien que l'art romain est passé par là ; mais il n'a pu tellement changer les choses qu'on ne retrouve le costume des druides à l'époque qui a précédé l'arrivée des Romains dans la Gaule du Nord. Le N°2 montre la robe du druide serrée d'une ceinture.

---

<sup>12</sup> M. de la Roche-Macé, qui est Breton, dans ses études sur le druidisme, parues en 1858, dit que la ceinture chez les Gaulois se nommait en kymrique, *gouriz*

<sup>13</sup> Le monument est gravé dans les Annales de l'Institut archéologique, Tome I, planches XXX et XXXI ; Rome, *in-folio*, 1829 à 1833

<sup>14</sup> Cette figure d'ovate est un bronze de cinq pouces de hauteur, découvert dans le département du Doubs. Elle fait partie du cabinet de M. Bruant, à Besançon.

Il n'est pas douteux que les robes des deux druides, 3 et 4, ne l'aient été de la même façon. Quant à ce manteau, ce n'est pas tout à fait la toge. Était-ce un vêtement celtique destiné à donner plus de majesté au personnage religieux ? Les Prêtres, qui n'ont cessé leurs fonctions que sous l'empereur Claude (an 48 de Jésus-Christ), l'avaient-ils ajouté à leurs grandes robes qui étaient certainement leur vêtement à l'arrivée de César ? C'est ce que nous ne saurions dire d'une manière positive. Notre opinion cependant est que, si une autorité quelconque a porté la ceinture d'or, c'est surtout le corps de ces pontifes, qui longtemps ont réuni dans leurs mains la triple puissance, judiciaire, administrative et sacerdotale. Il ne répugne pas de supposer qu'un chef civil ou un chef militaire, un *brenn* ou un *vergobreth*, l'ait portée. Mais le nombre des chefs des druides était plus considérable que celui des chefs des nation gauloise du nord (je ne sais pas qu'on ait trouvé de ceinture d'or dans le midi), il y a une grande probabilité que notre ceinture a appartenu à un chef de druides. Celui qui est représenté N°4, porte un sceptre qui pouvait être d'or, comme la ceinture, et il a la tête ceinte de la décoration d'Auguste dont cet homme-chêne, selon l'expression celtique (*Derwidd*), ait pu être couronné.

Quand nous voyons que cette ceinture d'or tordue était un ornement dont les Gaulois se paraient leurs dieux, et particulièrement *Tarann*, le dieu du tonnerre, comme l'indiquent les fig. 6 et 7 de la planche qui est sous nos yeux, notre présomption sur le personnage qui avait le droit de porter la ceinture d'or tordue se change presque avec certitude. On conçoit très bien que le pontife, représentant de la divinité, ait pu se parer de ce qu'il consacrait à son dieu, comme en étant le représentant, et ce druide, couronné de chêne à large feuille, doit être un de ces chefs de collège dont le pouvoir était si étendu, et si vénéré, et que les traditions gaéliques appellent *coibhy* ou *coifi*, titre qui désigne un archi-druide<sup>(15)</sup>.

---

<sup>15</sup> Il y avait des druides de trois degrés, un supérieur et deux inférieurs.

Les druides, proprement dits, vivaient séparés du tumulte du monde, se retiraient dans les grottes des montagnes, sur les lieux élevés et les enceintes solitaires nommées *Neucedes*, tous endroits ombragés par les vieux chênes. Ils assistaient aux sacrifices, mais ne les faisaient pas. *Ils conversent avec les invisibles divinités*, disent les poèmes gaéliques ; seuls, ils ont ce privilège. Ils enseignaient le dogme à de rares adeptes, conservaient religieusement les maximes religieuses qui composaient leur doctrine, qui était, à ce qu'il paraît, d'une haute antiquité. Diogène Laërte passe pour avoir admirablement résumé leur philosophie religieuse dans ce tercet, que Jean Rainaud a traduit en forme de triade :

Obéir aux lois de Dieu  
Faire le bien de l'homme  
Cultiver en soi la force (morale).

Ce sont, dit le traducteur, en effet, les devoirs de l'homme envers Dieu, envers les autres et envers lui-même

Les triades contenant les préceptes religieux dans des tercets ou strophe de trois vers auraient été composées, d'après les druides, par Hu le Puissant, ce Moïse kymric, qui a enseigné l'agriculture aux kymris lorsqu'ils étaient encore en Orient, et qui a fait servir la poésie à la conservation des choses mémorables. Les druides comme les bardes, n'écrivaient rien ; la mémoire seule devait tout retenir, tout conserver. Les triades des bardes disent : « La mémoire de l'ouïe est bien autrement « fidèle que la mémoire des lettres ». Il paraît que la faculté de la mémoire, exercée dès l'enfance, devenait telle chez les druides que nous ne saurions nous en faire une idée exacte. On cite dans ce genre des choses incroyables.

Pour en revenir à Hu, si peu connu, il ne paraît pas avoir enseigné ses préceptes religieux que d'après des croyances beaucoup plus anciennes. Les druides inférieurs sont ceux qui sacrifiaient et qu'on appelait *Ovidd* ou *Ovaidd*. Les Grecs les ont nommées Ovates. Les Gaëls les désignent sous le nom de *Baidh*. Nous avons représenté un de ces personnages dans notre planche N°5

Nous avons parlé des bardes à l'occasion de notre autel gaulois-lairaire, dans la note de la page XXX428 ; nous ne croyons pas avoir rien à ajouter à ce qui nous en avons dit.

Le chêne vénéré des Gaulois, et qui est l'arbre sacré du druidisme, est le chêne à larges feuilles sur lequel on cherchait le Guy. En Bretagne, on appelle encore cette espèce de chêne *Druia*, à ce qu'a écrit M. de la Roche-Macé. Pline dit : « Point de sacrifices sans les Rameaux de chênes. »

Selon Henri Martin, le nom de druide vient du mot celtique *Dervo*, qui veut dire chêne, d'où on a formé *derwydd*, homme-chêne.

Il y avait en Gaules plusieurs collèges de druides, et à la tête de chacun de ces centres un archi-druide.

Le druidisme dut être dans sa plus grande puissance de 600 à 300 ans avant Jésus-Christ. Depuis, les druides perdirent de leur autorité, étant devenus l'objet de la jalousie du pouvoir civil, et particulièrement de celle des guerriers. *Divitiac*, qui fut l'allié de César, parvint à réunir les deux pouvoirs en sa personne. Enfin, en l'an 48 de l'ère chrétienne, Claude frappa de proscription et Néron les anéantit. Leur tradition se conserva cependant longtemps en Bretagne, et dans les pays de Galles. Sous les Romains, après les premières persécutions, ceux qui avaient échappé parvinrent, l'an 79 de notre ère, à faire la paix. Ils devinrent professeurs de la science romaine : mais ils furent en petit nombre. Quant aux bardes, ils survécurent aux druides, et, vers le VI<sup>ème</sup> siècle, ils firent encore fleurir, dans le pays de Galles et dans la Grande-Bretagne, la poésie kymrique ou celtique. Ils conservent un certain crédit jusqu'au XII<sup>ème</sup> siècle, époque où comme nous avons eu l'occasion de la dire, Edouard I<sup>er</sup> les fit tous assassiner. – Le plus célèbre de tous ces bardes quasi-modernes est celui qu'on appelle *Myrdhin*, l'Homère de ce temps. Le pays de Galles et la Bretagne se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour. – de ce Myrdhin, nous avons fait Merlin l'enchanteur, des romans de chevalerie du moyen-âge. Le bouleau était l'arbre de bardes.

Don Rivet dans son *histoire littéraire*, Tome I, page 322, et un passage de la vie d'Aurelius, disent bien que les druidesses portaient des ceintures d'or ; mais notre ceinture est trop grande pour avoir appartenu à une femme, et le nombre des druidesses était trop restreint pour qu'on puisse penser qu'elle a pressé la *blanche tunique*, comme dit M. de Marchangy dans sa *Gaule poétique* (Tome I, page 44), d'une des neuf vierges de *Sena*. Nous aurions admis cette possibilité si la ceinture avait été trouvée dans l'île de Sein ou dans son voisinage.

Cette énonciation de ceinture d'or portée par des druidesses n'en est pas moins précieuse pour nous ; elle prouve l'usage de ce métal pour des ceintures des personnages voués au culte des autels.

Quand et comment cette ceinture a-t-elle été enfouie là où on l'a trouvée ? Voilà ce qu'on nous a souvent demandé, et ce que nous nous sommes demandé à nous-même. Questions sans réponses possibles. En réfléchissant à l'endroit où elle a été trouvée, à la forme que l'enfouisseur lui avait donnée pour tenir le moins de place possible, considérant que les autres ceintures ont été trouvées dans des conditions semblables, il est certain que ces ornements précieux ont été cachés à des époques de guerres ou de persécutions, ou par ceux qui possédaient, ou par des individus qui les avaient ravies. César a inondé de ses légions notre Beauvaisis dans sa dernière campagne, racontée par Hirtus (Livre VIII, des Commentaires), campagne à laquelle les druides ont pris une grande part, en rappelant au Bellovaques leur antique liberté afin de les animer dans leur résistance. Est-ce à cette époque, où ils ont dû être l'objet de recherche et de persécutions, qu'il faut rapporter l'enfouissement de la ceinture ? Ou faut-il supposer qu'il a eu lieu alors que le polythéisme païen, avec la liberté qu'il laissait aux passions humaines, commençait à séduire les Gaulois et à menacer de remplacer la morale si pure, dit-on, et si sévère, du grand dieu *Esus*<sup>16</sup>, dont les druides enseignaient la doctrine, tout en l'enveloppant de mystère ? Enfin, faut-il assigner à cet enfouissement le temps des persécutions de Claude ou de celle de Néron, qui, l'an 61 de notre ère, fit massacrer tous les druides partout où on put en rencontrer ? Ces différentes suppositions sont acceptables ; mais comme il en est beaucoup d'autres qui pourraient être faites également, il faut s'en tenir seulement à ce qui est certain ; c'est que soit l'époque où la ceinture a été cachée, elle l'a été avec l'intention de venir la reprendre, ce que les temps de désordre où elle a été enfouie, ou tout autres circonstances, n'ont pas permis de faire.

Nous avons épuisé nos recherches à l'occasion de la ceinture précieuse trouvée, en 1843, sur le territoire de Saint-Leu. Nous laissons à d'autres à les pousser plus loin encore, et à soulever enfin, s'ils le peuvent, la voile que nous avons cherché du moins à écarter un peu.

En archéologie, il n'y a presque jamais de vrai que ce qu'il y a de plus probable.

HOUBIGANT

---

<sup>16</sup> *Esus*, représenté sur une des faces d'un des autels trouvés en 1711 dans le sol de l'église Notre-Dame de Paris, paraît avoir été la grande divinité de nos pères les Gaulois. Les autres divinités ne paraissent être auprès de lui, que des génies auxiliaires. Cet *Esus*, dont les Grecs et les Romains n'ont point eu d'idée exacte, et dont le nom kymric signifie *terre*, est le dieu de l'invisible présence rempli d'une horreur secrète les profondeurs des bois sacrés ; c'est le tout puissant inconnu, ce seigneur de la forêt, que suivant Lucaïn, livre III, page 425, le druide redoute de rencontrer sous la voûte des chênes ; il est celui que craignent ces Gaulois qui ne craignent aucun être créé. Les poèmes kymrics l'appellent l'inconnu, ou le *crom*, qui signifie le cercle, image de l'infini.